



**Intervention pour la session du 22 octobre 2010  
Commission transport - Marie-Laure Motreuil**

Monsieur le Président, Chers collègues,

Dans cette DM2, la commission transport vous soumet un bilan d'exploitation du réseau de transport régional au cours de l'année 2009. Ce bilan d'exploitation conforte les orientations politiques de la majorité, à savoir le développement du report modal. De nombreuses évolutions positives marquent ce bilan. Les voyages avec des abonnements domicile-travail connaissent une hausse importante de 7,5 %. Nos tarifications avec réduction comme la carte Tiva pour les jeunes ou le forfaitTER montrent également une progression significative.

D'autre part dans ce même bilan, vous pouvez constater l'amélioration de l'offre régionale, par la création notamment de dessertes nouvelles sur 4 lignes ferroviaires comme Nantes la Roche ou Rennes Laval Le Mans.

Cependant, nous ne devons pas cacher l'existence d'un point noir dans ce tableau ; le trafic réalisé avec les principaux tarifs privé-loisirs est en repli de 3,7 %. Pour expliquer cette baisse, nous pourrions nous retrancher derrière le contexte particulier de l'année de crise économique de 2009. La crise a eu pour conséquence la diminution des déplacements. Au-delà de ce fait et en rappelant les propos de mon introduction, nous avons vu que, lorsque la région fait des efforts en matière de tarification, nous avons une progression significative sur les déplacements même en temps de crise. En conclusion, notre groupe Europe Ecologie pense qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts en matière de tarification, spécifiquement sur le billet plein. Des études nous montrent qu'une réduction à 50 % du billet plein avec une carte d'abonnement, permettraient de favoriser l'utilisation des TER auprès des ligériens, sans surcrot pour le budget de fonctionnement de la région.

En dernier point, je terminerai sur le rapport 305 intitulé « désenclavement urbain et rural ». Il s'agit d'un montant complémentaire d'autorisations de programme de 6 425 730 euros qui doit contribuer au financement de la déviation routière de Moulay-Mayenne. Le principe de cette nouvelle route est décidé depuis longtemps, et répond à des fortes attentes locales dans un département reconnu par tous comme particulièrement enclavé. Nous n'y opposerons pas, néanmoins notre groupe Europe Ecologie s'abstiendra. Nous voulons rappeler ainsi que le modèle du « tout voiture » est un modèle appartenant au passé. Compte tenu également d'un contexte financier très difficile pour les mois et années qui viennent, notre groupe Europe Ecologie sera extrêmement vigilant que cet investissement sur cet axe Nord / Sud ne remette pas en cause, de fait, la priorité régionale donnée à la réouverture de la ligne ferroviaire Laval /Mayenne.